



RAPPORT DE PRÉSENTATION

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Désignation du pouvoir adjudicateur

Communauté de Communes des Aspres
Bâtiment Christian Bourquin
ALLEE HECTOR CAPDELLAYRE
BP 11
66301 THUIR CEDEX

Tél : 04 68 53 21 87

Fax : 04 68 84 67 78

Courriel : marches.publics@cc-aspres.fr

Adresse internet : <http://www.cc-aspres.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marches-publics.info>

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre

Le Président, René OLIVE

B - Objet de la consultation

Objet de l'accord-cadre

La présente consultation concerne les travaux pour la construction d'un réservoir d'eau potable à Fourques sur un site vierge de toute construction.

Les travaux comprennent :

- Construction d'un ouvrage de stockage de 2 750 m³ comprenant une cuve centrale circulaire et une cuve sous la forme d'un anneau extérieur
- Construction d'une chambre des vannes associée et des aménagements connexes
- Construction d'une station de surpression installée à l'intérieur de la chambre des vannes
- Fourniture, pose et raccordement d'une unité de désinfection par chloration gazeuse
- Aménagements divers comprenant une armoire électrique générale, une protection antibélier, des équipements de métrologie, de suivi et de régulation, un système de télégestion, une alarme anti-intrusion, le raccordement aux divers réseaux extérieurs
- Les raccordements aux réseaux divers, les mises en attente en limite de site
- Les travaux d'accès, d'aménagement et d'insertion paysagère des installations,
- Les essais et la mise en service

Raisons pour lesquelles le marché public n'a pas été alloti

Les différents travaux réseaux, génie civil, terrassement, électricité et équipements ont des interactions fortes en termes d'enchaînement dans l'exécution et exigent une responsabilité globale de l'entreprise ou groupement d'entreprises.

C - Economie générale de la consultation

Code CPV

Code CPV principal :

Code principal	Description	Code suppl. 1	Code suppl. 2	Code suppl. 3
45247270-3	Travaux de construction de réservoirs			

Durée d'exécution de l'accord-cadre

Le délai d'exécution des travaux est de 8 mois hors période de préparation de 2 mois incompressible.

Le candidat peut proposer un délai d'exécution qui n'excède pas le délai plafond précité

Forme des prix

Les prestations sont réglées par un **prix global forfaitaire** selon les stipulations de l'acte d'engagement.

Les prix tiennent compte des dépenses liées aux mesures particulières concernant la sécurité et la protection de la santé, de la notification du marché à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement.

Les prix sont établis en considérant comme incluses toutes les sujétions techniques normalement prévisibles : intempéries, phénomènes naturels, habituels indiqués dans les documents de consultation.

Variantes autorisées ou exigées

Les candidats doivent présenter une offre entièrement conforme au cahier des charges (solution de base). Ils peuvent également présenter, conformément aux articles R. 2151-8 à R. 2151-11 du Code de la commande publique, une offre comportant des variantes qui doivent respecter les exigences minimales détaillées suivantes :

- Respect des surfaces, volumes, profondeurs minimales des ouvrages tel que décrits dans le dossier de consultation
- Exigences minimales sur la nature et la qualité des matériaux, fournitures

D - Choix de la procédure de passation

Procédure de passation

L'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est estimée à 1 540 000.00 €. Le mode de passation utilisée est donc : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique.

Instance d'attribution

Au sens du code de la commande publique l'intervention de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) désignée par délibération en date du 9 juillet 2020 n'est pas obligatoire car l'estimation de l'opération n'excède pas les seuils européens (< 5 350 000 € HT).

Néanmoins, le règlement intérieur des marchés publics de la Communauté de Communes des Aspres impose l'intervention de la CAO pour des marchés publics dont le montant prévisionnel est estimé au-dessus de 1 millions d'euro HT.

Les travaux pour la construction d'un réservoir d'eau potable à Fourques sont donc attribués par la Commission.

E - Déroulement de la procédure de passation

Publicité

Journal	Date envoi	Numéro de parution	Date de publication
L'Indépendant - Ed. du 66	05/07/2021		05/07/2021

Marches-publics.info	05/07/2021		05/07/2021
Affichage sur le site de la CCAspres	05/07/2021		05/07/2021
Affiche à la CCAspres	05/07/2021		05/07/2021

Accès aux documents de la consultation par voie électronique

Les documents de la consultation étaient accessibles par voie électronique.

Date et heure limites de réception des offres

Lundi 16 septembre 2021 à 12h00

F - Admission des candidatures

Nombre de plis reçus

Dans les délais : 2

Hors délais : 0

- la SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS s'est déroulée le 29/09/2021 à 15h30 :

Comme en fait foi le procès-verbal établi lors de la séance, la vérification des pièces de la candidature a été faite lors de la séance et il a ensuite été procédé à la lecture des principaux éléments de prix, pour consignation dans un tableau récapitulatif.

Candidatures

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Décision	Observations
1	SOLE ET FILS 2524 Chemin de Mailloles 66000 PERPIGNAN	Admis	Groupement : RAZEL/SAUR
2	TOUJA ZA du rege 32310 VALENCE-SUR-BAISE	Admis	Groupement : EPUR/FREYSINNET

G - Analyse des offres

Critères de sélection des offres

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	50.0 %
2-Valeur technique	50.0 %

Modalité de notation du critère de la valeur technique

Ce critère sera apprécié au regard de la qualité et pertinence du mémoire technique présenté par le candidat et dont le contenu est détaillé à l'article 10 du règlement de la consultation.

Sous-critères Valeur technique	Points
Mémoire descriptif terrassement et ouvrages	35
Organisation et gestion du chantier	30

Mémoire descriptif équipements	20
Mémoire descriptif électricité, automatisme	10
Maîtrise des nuisances en chantier, Plan d'assurance qualité	5

SEANCE D'ANALYSE DES OFFRES

Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur engagera des négociations avec tous les candidats sélectionnés. La négociation pourra porter au choix sur les tous les éléments de l'offre ou sur certains de ces éléments (prix/ délais/qualité/garanties...). Afin de clôturer l'analyse des candidatures des Entreprises, il convient de procéder à la demande de complément d'information et de négociation. Le maître d'œuvre décide de sursoir au choix des offres afin de poser des questions aux candidats. La liste des questions est établie et envoyée par courrier le 28 octobre 2021 via la plateforme de dématérialisation. La date de remise des réponses est fixée au 10 novembre 2021 à 12h00.

- **SEANCE D'ATTRIBUTION DES OFFRES** du 29 novembre 2021 à 14h30 :

Cette séance permet à la Commission d'étudier le rapport d'analyse des offres. La Commission décide d'écouter l'analyse des offres réalisée par les services de la maître œuvre. Selon les termes du procès-verbal, la Commission décide de retenir un attributaire pour le marché public de travaux.

Offres non retenues

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat
2	TOUJA ZA du rege 32310 VALENCE-SUR-BAISE

Motifs du choix des offres non retenues

A l'issue de l'analyse des offres, la proposition du candidat évincé a obtenu les notes suivantes :

	Note /20	Classement
Offre de base	18.05	2
Variante 1	17.34	3

H - Offres retenues

Décision d'attribution

Commission d'appels d'offres du 29/11/2021 à 14h30.

Attributaire	Note
SOLE et FILS 2324 Chemin de Mailloles 66000 PERPIGNAN	18.64/20

Motifs du choix des offres retenues

Motivation : L'offre du candidat SOLE et FILS est la mieux classée suite à l'analyse des offres. Au regard des critères d'analyse des offres, il s'agit de l'offre la plus économiquement et techniquement avantageuse.

Il est donc proposé de retenir la solution de base du groupement SOLE et Fils/RAZEL/SAUR pour un montant de 1 754 332.08 € HT.

I - Achèvement de la procédure de passation

Date de notification aux candidats évincés du rejet de leur candidature ou de leur offre

Date prévisionnelle de notification du rejet des offres : 01/11/2021

J - Signature de l'organisme acheteur

A,
le

Le représentant du pouvoir adjudicateur

René OLIVE

Envoyé en préfecture le 06/12/2021

Reçu en préfecture le 06/12/2021

Affiché le

ID : 066-246600449-20211130-146_RESERV_AEP-DE